

Ganshoren INFO

Bulletin d'information de l'Administration Communale – 140 avenue Charles-Quint, 1083 Bruxelles – 02/465.12.77 – Numéro 6 – Mai 2006

www.ganshoren.be

LE RETOUR DES BEAUX JOURS!



Sécurité (page 3)

Des nouvelles
de votre Police

Troisième Age (page 5)

Le goûter-spectacle des
Seniors le 8 juin

Animations urbaines (page 7)

Festivités : brocantes
et animations



page 2
• Conseil Communal
• Elections communales
d'octobre 2006

page 3
• Mot de la Bourgmestre
• Des nouvelles de votre Police

page 4
• Travaux public
• Culture FR :
- Sortie au théâtre
- Voyage culturel

page 5
• Emploi :
- L'A.L.E. de Ganshoren fête
ses 10 ans
- Cours de langues
• 3ème âge

page 6
• Finances : Aide pour remplir
votre déclaration fiscale
• Logement insalubre
• Jeunesse néerlandophone

page 7
• Animations urbaines
• Santé :
1^{ère} Bourse de la Santé
et du Bien-Être

page 8
• Propreté publique :
- Rues propres et agréables
- Collecte spéciale
• Jeunesse francophone

page 9
• Environnement
- Découverte des arbres
- Dring dring 2006
• Solidarité nord/sud :
Jumelage Ganshoren-
Rusatira

page 10
• Plan communal de mobilité :
Propositions pour une
mobilité durable à
Ganshoren

ZONES 30 AUX ABORDS D'ÉCOLES

Le Conseil communal du 26 janvier 2006 a approuvé la poursuite de la mise en "zone 30" des abords d'école. C'est donc maintenant l'ensemble des écoles localisées sur le territoire de Ganshoren qui sont sécurisées par une "zone 30".

TRAVAUX SUBSIDIÉS

Le Conseil communal du 23 février 2006 a marqué son accord sur deux projets de travaux qui seront réalisés avec l'appui financier de la Région bruxelloise. Le premier projet concerne

le réaménagement et l'amélioration de la sécurité routière dans le rond-point Réforme / de Rivieren et dans les rues Moens, Meuwis et de l'Education (montant estimé : 350.000 €, subsidié à 60 % par la Région). Le second projet consiste en la rénovation complète de la chaudière du Hall des Sports, qui sera entièrement prise en charge par la Région (montant estimé : 96.074 €).

CONTRAT DE MOBILITÉ

Le Conseil communal du 30 mars 2006 a approuvé le renouvellement du contrat de mobilité qui lie la commune à la Région bruxelloise. Pour rappel, cet

outil permet la sécurisation du carrefour Charles-Quint / Gloires Nationale / Panthéon par le biais d'une présence policière aux heures de pointes, tant en matinée qu'en fin de journée.



ÉLECTIONS COMMUNALES D'OCTOBRE 2006 : INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES CITOYENS NON-BELGES

Pour la première fois, les citoyens non européens peuvent, à certaines conditions, participer aux élections communales. Parmi ces conditions, on retrouve notamment l'obligation d'introduire un demande écrite d'inscription sur la liste des électeurs (pour le **31 juillet au plus tard**), la preuve de la résidence légale et ininterrompue depuis au moins 5 ans en Belgique et l'engagement signé au respect de la Constitution et des lois belges.

La Région bruxelloise a mis en ligne un site Internet dédié aux élections communales. Il comporte une foule d'informations sur le sujet et met également à disposition les formulaires destinés à l'inscription préalable des citoyens non belges, qu'ils soient ressortissants de l'Union européenne ou non : www.bruxelleselections2006.irisnet.be.

Les formulaires ad hoc sont également disponibles à la maison communale, auprès du service Population : Av. Charles-Quint, 140 - rez-de-chaussée - 02/464.05.16-17.

LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

Nous vous rappelons que le Règlement général de police (R.G.P.), qui sanctionne d'une amende administrative (maximum 250 €) toute une série d'incivilités, est disponible sur simple demande au Cabinet de la Bourgmestre (02/464.05.26) ou sur le site Internet de la commune : www.ganshoren.be (rubrique Police).

Fondation Richard Beauthier

Créée en 1990, la Fondation soutient l'inscription dans l'enseignement supérieur de jeunes qui sont doués mais éprouvent certaines difficultés financières. Les demandes doivent être introduites pour le 20 juillet au plus tard (le 20 septembre en cas de seconde session).

Renseignements : 02/464.05.32.

Crèche communale : 10^{ème} anniversaire

La crèche communale "Les Poussins" fêtera son 10^{ème} anniversaire à la rentrée de septembre. Chacun y est bien sûr cordialement invité. Tous les détails de l'événement dans la prochaine édition du bulletin communal...

Un printemps riche de promesses

Rarement la chaleur des premiers rayons de soleil printaniers n'aura été autant attendue. C'est que l'hiver fut long et rigoureux ! Et encore une fois difficile pour les personnes disposant de revenus modestes, notamment en raison du coût toujours plus important du chauffage.

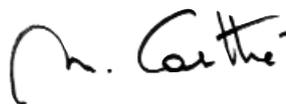
Avec le printemps reviennent aussi les occasions de relancer les activités associatives, de rencontrer et de partager des moments avec les autres. La commune concourt à organiser ou encourager ce type de rencontres indispensables à la vie en commun. En mai et juin, de nombreuses braderies vont se succéder (voir page 7). La commune organise aussi toute une série de rencontres pour les Seniors, ainsi que diverses activités pour nos jeunes (voir page 8), sans oublier l'incontournable marché annuel qui se déroulera le week-end des 9 et 10 septembre.

Cette année sera aussi marquée par les élections communales qui auront lieu le 8 octobre. Un devoir civique, certes, mais surtout un choix important ! S'informer

attentivement sur les programmes des uns et des autres vous éclairera certainement. Qui propose des actions concrètes et qui correspondent aux attentes des habitants ? Qui défend une commune sûre, conviviale, dynamique ? Qui cherche à rassembler les volontés par-delà les clivages pour construire des choses ensemble, durablement ? En se méfiant des promesses peu sérieuses des listes extrémistes qui essaieront, une fois encore, de vous séduire par des raccourcis simplistes. "La sagesse et la connaissance assurent la stabilité".

Un excellent printemps à toutes et tous !

Michèle Carthé
Bourgmestre
de Ganshoren



DES NOUVELLES DE VOTRE POLICE

- Depuis la fin de l'année 2005, trois nouveaux inspecteurs ont rejoint la division de Ganshoren. Ce renfort bienvenu contribue à la présence accrue des policiers sur le terrain, pour des objectifs bien précis de sécurisation (abords d'écoles notamment) ou pour effectuer des **patrouilles préventives** sur l'ensemble du territoire communal.
- Ces missions de surveillance générale sont régulièrement complétées par **des actions de contrôles** systématiques à plus large échelle : dans toute la commune, elles ciblent à la fois les personnes, les véhicules et les commerces. La dernière opération en date a mobilisé un important effectif policier et s'est déroulée le 30 mars jusqu'à 23h00.
- A la demande de la Bourgmestre, plusieurs réunions de **coordination** se sont tenues entre la division de Police et le service Prévention. Il est en effet important que tous les acteurs évoluant sur le terrain communal puissent et se rencontrer mensuellement pour un échange de vues sur la sécurité au sens le plus large. En toute convivialité, les représentants de la Police et de la Prévention pren-

nent aussi régulièrement le "pouls" auprès des **commerçants** de la commune.

- Dans les jours à venir, il est fort possible que vous aperceviez l'un ou l'autre de vos policiers à bicyclette ! Notre zone de police a en effet doté les divisions locales de vélos et de tout l'équipement adéquat. Cette **brigade cycliste** permettra à coup sûr une autre approche du terrain, ainsi qu'un contact plus direct avec la population.



Renseignements : 02/464.95.70.

TRAVAUX PUBLICS

Travaux en cours

Les travaux de réfection de l'avenue des **Troubadours** et des squares de la **Diligence**, des **Oriflammes** et des Privilèges ont démarré fin avril 2006 et devraient s'achever vers la mi-mai 2006.

Vu le caractère local de ces voiries, une autre technique de réfection que celle utilisée dans les avenues Mathieu De Jonge et Richard Mazza a été prévue.

Durant l'exécution de ces travaux, les entrées et sorties de garage sont possibles tous les matins avant 7h00 et tous les

soirs après 16h30. Elles sont toutefois difficiles et parfois impossibles en cours de journée.

Il est envisagé que tout le quartier soit à l'avenir réglementé en "zone 30".

Dans la rue **Frans Vervaeck**, les travaux de renouvellement des réseaux de distribution d'eau et d'électricité ont démarré en avril 2006 (tronçon compris entre l'avenue de l'Exposition Universelle et la rue Heideken). Ces travaux seront suivis par le renouvellement complet des trottoirs dans le courant des mois de mai et juin 2006.

CULTURE FRANÇAISE

Sorties au théâtre

"Ibrahim et les fleurs du Coran" d'Eric-Emmanuel Schmitt. Le **jeudi 8 juin 2006** à 20h30 (départ de la piscine de Ganshoren en car à 19h30) Participation : 20 € (entrée au théâtre + trajet en autobus).

"Couple en délire" avec Véronique Delille et Jean-Philippe Lallemand, en collaboration avec le Botafogo Dance Club. Le **samedi 10 juin 2006** à 20 h au Koek's Théâtre. Participation : 10 €. **Réservation obligatoire !**

Renseignements et réservations : 02/464.05.39.

Voyage culturel

Rome : la culture magique... les **12, 13 et 14 mai** 2006. Trois jours pour découvrir Rome, la ville-musée aux mille merveilles...

Réservations : 02/464.05.39.

Cycle de Dialogue entre Cultures & Religions

En collaboration avec le Département de Prévention. Après les visites de Synagogues et de la Grande Mosquée, de nouvelles visites sont prévues...

Renseignements : 02/464.05.58.

CinéGans'horen



"Crash" (Collision)

Mardi 16 mai
à 15h00 et à 20h00 (1h53')

Deux voleurs de voitures. Un serrurier mexicain. Deux inspecteurs de police. Une femme au foyer et son mari. Tous vivent à Los Angeles. Ils ne se connaissent pas et leurs vies n'auraient jamais dû se croiser. Pourtant, dans les prochaines 36 heures, leurs destins vont se rencontrer, révélant ce que chacun voulait cacher ou ne pas voir... Récemment couronné par l'Oscar du meilleur film !

Prix : 2 € (Adultes) / 1,50 € (Enfants) -

Lieu : Salle culturelle du Hall des Sports



Mardi 23 mai 2006 à 20h00 : Au **Tibet interdit** (par Priscilla Telmon)

Au programme de la **saison 2006-2007**: *Expédition Artika, Mauritanie, Egypte, Yemen, Île Maurice et Réunion,...*

Prix : Abonnement (30 € / 27,50 € pour 7 séances) ou à la séance (5 € / 4,50 €).

Lieu : Salle culturelle du Hall des Sports (rue Vanderveken, 114).



L'Échevin
Hervé Gillard
(1^{er} Échevin)

02 464 05 58

La Bibliothèque spéciale jeunesse cherche des bénévoles...

Si vous avez une ou deux heures à consacrer aux livres et aux jeunes, dans une ambiance familiale, rejoignez-nous à la Bibliothèque spéciale jeunesse !!!

Bibliothèque spéciale jeunesse (Mme Leemans) - rue Delhove, 43 - 02/415.83.40.

EMPLOI

L'A.L.E. de Ganshoren fête ses 10 ans !

Le C.A. et son Président, Jean-Paul Van Laethem, vous invitent à un drink d'anniversaire le vendredi 19 mai 2006 à 19h00, à la Charnière (rue Lowet, 9). Animation musicale et ambiance assurée !

Renseignements : A.L.E. de Ganshoren - Pl. Guido Gezelle, 9 - Tél. 02/420.18.55.

Pour rappel, un aperçu des services proposés par l'A.L.E. : entretien du jardin (tonte, bêchage, petits travaux,...), garde d'enfants, courses pour les malades, aide aux A.S.B.L. ou aux établissements scolaires, distribution, ...

Cours de langues

Reprise des cours dès le **4 septembre 2006**.

Inscriptions au cours de **Néerlandais** (niveaux 1 et 2) dès le mercredi 16 août 2006 !

Inscriptions au cours de **Français** dès le 1er septembre 2006 à 13h30.

Nous vous rappelons que ces cours sont entièrement **gratuits**.

Renseignements : Service de l'Emploi - avenue de Villegas 31 (2ème étage) - 02/ 425.10.81.

TROISIÈME ÂGE

Le Collège des Bourgmestre et Échevins, à l'initiative de Jean-Paul VAN LAETHEM, organise :
l' INITIATION à L'INFORMATIQUE gratuite, à l'attention des Seniors de Ganshoren.



Lieu : Avenue de Villegas, 31 (rez-de-chaussée) - Date : A partir du mois de juin 2006.
Inscription indispensable ! - Renseignements : Service du Troisième Age - 02/464.05.18/19

Dans le cadre du Senior Club, l'Échevin du Troisième Âge, Jean-Paul VAN LAETHEM,
VOUS INVITE A LARGUER LES AMARRES...

Le mercredi 31 mai 2006, à bord de la péniche "Carpe Diem" sur la Sambre.

Programme : 08h00 - Départ en car du bassin de natation de Ganshoren
10h00 - Embarquement à Thuin
12h00 - Arrivée à l'abbaye d'Aulnes ; apéritif et dîner à bord de la péniche - Temps libre
15h30 - Embarquement et navigation ; goûter et animation musicale
18h00 - Retour en car vers Ganshoren



Venez vous inscrire et payer votre participation de **30 €** au service du Troisième Age, av. Charles-Quint, 140. (Pas de réservation par téléphone !)

GOÛTER SPECTACLE



Le jeudi 8 juin 2006 à 15h00 au Hall des Sports (rue Vanderveken, 114)

Animation musicale et danses orientales par le Ballet National "Assalom Kuyosh", qui nous vient de Tachkent, Ouzbékistan.

Lieu : Hall des Sports (rue Vanderveken, 114) - Participation : **3 €**
Inscriptions : Service du 3ème Age - av. Charles-Quint, 140 - Tél. : 02/464.05.18/19/20/21.



L'Échevin
Jean-Paul
Van Laethem

FINANCES

Besoin d'aide pour remplir votre déclaration fiscale ?

A l'initiative de l'Échevin des Finances, René COPPENS, et en coordination avec le S.P.F. Finances, pas moins de six matinées d'information seront organisées dans le courant du mois de juin afin d'offrir aux personnes qui le souhaitent une aide pour remplir leur déclaration fiscale.

Dates : Les mardis 13 juin, 20 juin et 27 juin 2006, de 8h30 à 12h00.
Les jeudis 15 juin, 22 juin et 29 juin 2006, de 8h30 à 12h00.

Lieu : Maison communale de Ganshoren - Salle du Conseil - Av. Charles-Quint, 140.

LOGEMENT

Logement insalubre : que faire ?

Notre Constitution stipule que chacun a droit à un logement décent (article 23). C'est sur cette base que le Code du Logement précise que chaque logement en Région bruxelloise doit répondre, depuis le 1er juillet 2004 à une série d'exigences en matière de :

- **sécurité** (stabilité du bâtiment, électricité, gaz, système de chauffage,...),
- **salubrité** (humidité, ventilation, surfaces minimales, parasites,...),
- **équipements** (eau froide et chaude, sanitaires, équipements de cuisine,...).

Pour veiller au respect de ces normes, un service d'inspection régionale a été mis sur pied pour vérifier la conformité des logements. Une plainte peut être déposée directement par un locataire (celui-ci peut au besoin se faire assister par le C.P.A.S. ou la commune).

mes minimales, elle met le propriétaire en demeure d'exécuter les travaux requis dans un certain délai (quelques mois), avant d'effectuer une seconde visite. Dans l'hypothèse où le propriétaire resterait inactif, une amende administrative comprise entre 3.000 et 25.000 € (en fonction de l'ampleur des infractions) lui sera infligée et il verra son logement interdit à la location. De son côté, le locataire bénéficiera d'un soutien dans sa recherche d'un logement convenable.

Lorsque l'inspection régionale constate qu'un logement ne répond pas aux nor-

L'agence immobilière sociale de Ganshoren (A.I.S.) s'est installée rue Charles Moens, 19. Tél : 02/427.90.79. www.ais-int.be.

Voici les coordonnées à retenir :

Direction de l'Inspection régionale
du Logement
Boulevard du jardin Botanique, 20
(6ème étage) - 1035 Bruxelles
Tél.: 02/800.38.88 (en semaine,
de 9h00 à 12h00)

"Centre d'Information sur le
Logement"
Ministère de la Région de Bruxelles-
Capitale
CCN (Gare du Nord) - 1,5ème étage
Rue du Progrès, 80 - 1035 Bruxelles
Tél.: 02/204.14.02 (en semaine,
de 9h00 à 12h00)

JEUNESSE NEERLANDOPHONE

Camp nautique, sportif et linguistique à Grammont

A l'attention des jeunes de 8 à 16 ans, qui auront l'occasion de suivre quotidiennement 2 heures de multi-sports, 2 heures de sports nautiques et 2 heures de néerlandais, tout en s'amusant...

Date : du lundi 3 au vendredi 7 juillet 2006

Prix : Habitants de Ganshoren : 165 € (1er enfant) ; 155 € (2ème enfant).
Hors Ganshoren : 185 €



L'Échevin
René
Coppens
02 464 05 68

ANIMATIONS URBAINES

Fête de Pâques : un succès !

Cette année encore, à l'occasion de Pâques, les activités destinées aux enfants ont remporté un franc succès ! Nouveauté à souligner cette année, plusieurs commerçants de la commune ont souhaité y participer. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements pour leur sympathique et généreuse participation.

Programme des festivités à venir

Week-end des 13 et 14 mai

Quartier Sainte-Cécile : brocante et animations foraines et musicales (dans les rues Vanderveken, Maxe Smal, Clos Wagner et Parvis Ste Cécile).

Nous attirons déjà votre attention sur le **Marché Annuel** qui se déroulera le week-end des **9 et 10 septembre 2006**. Tous les détails dans la prochaine édition du bulletin communal.

Week-end des 20 et 21 mai

Centre commercial Charles-Quint : brocante et animations foraines et musicales (dans les rues Beeckmans, Sorensen, de l'Ancien Presbytère, Hellinckx, Doucleron, Amaryllis et Charles-Quint).

Nous vous rappelons qu'aucune réservation n'est possible pour les brocantes. Le tarif est de 3 € le mètre courant. Le placement dans les rues concernées est possible dès 6h00. Les emplacements réservés aux habitants doivent être occupés à 7h00 du matin, sous peine de se voir utilisés par d'autres brocanteurs.

Du samedi 3 juin au lundi 5 juin

Shopping Saint-Martin : brocante, animations diverses, kermesse de la Pentecôte et ambiance musicale (dans les rues Abeels, de l'Eglise St Martin, Zeyp et place Guido Gezelle).

Renseignements : Service des Animations urbaines : 02/600.25.08.

SANTÉ

1^{ère} Bourse de la Santé et du Bien-Être

De nombreuses personnes ignorent qu'au sein de leur commune, plusieurs acteurs en matière de santé (ligues, services communaux,...) sont à leur disposition et proches de chez eux. Tous ces services ont décidé de se réunir afin de mieux vous informer. Nous accueillerons bien entendu diverses associations et acteurs de la Santé, extérieurs à notre Commune. Cette journée se déroulera le **25 septembre** au Hall des Sports et sera ponctuée de plusieurs conférences. Un programme détaillé vous parviendra dans la prochaine édition du bulletin communal.

ne sait pas où s'adresser pour ses demandes et questionnements dans le domaine de la santé. Plusieurs médecins généralistes établis à Ganshoren seront présents pour répondre à toutes vos questions, le **20 juin 2006 à 18h00**.

Renseignements : 02/425.10.81.

La grippe aviaire ?

Ces derniers mois, il est logique que chacun d'entre nous se pose un certain nombre de questions à propos de la grippe aviaire. A cet effet, une brochure vient d'être éditée par le Ministère de la Santé. Vous pouvez l'obtenir auprès du service de la Santé (02/425.10.81).

Conférence : la relation du patient avec son médecin généraliste

Quand faut-il consulter son médecin généraliste ? Quand faut-il faire un bilan de santé. Trop souvent, le grand public



L'Échevin
Léonard
Dolet

02 600 25 81

PROPRETE PUBLIQUE

Gardons nos rues propres et agréables

Une équipe de 12 balayeurs assure le balayage de toutes les voiries communales à raison de deux passages par semaine. L'Agence Bruxelles-Propreté (0800/981.81), quant à elle, est chargée des voiries régionales : les avenues Charles-Quint, Broustin, des Gloires nationales, de Jette, Poplimont, Sermon, de l'Exposition universelle et le square du Centenaire.

Néanmoins, le travail des services communaux et régionaux ne suffit pas toujours à garantir un cadre de vie propre et agréable pour les habitants ou pour les visiteurs de notre commune. Le sans-gêne et le manque de civisme de certains gâchent les efforts accomplis par la grande majorité d'entre nous. Tout contrevenant s'exposera à une **amende** sur base du règlement général de police ou du règlement-taxe sur le nettoyage de la voie publique (entre 45 et 100 €).

Quant à nos amis les **chiens**, ils ne peuvent faire leurs besoins qu'aux endroits leur étant réservés : canisites, espaces "chiens libres" et caniveaux. En cas d'infraction, des amendes sont naturellement également à la clé. Au cours des prochaines semaines, les contrôles seront renforcés : si dans un premier temps, des avertissements seront adressés, ils céderont rapidement la place à des amendes pour les récalcitrants. Il est en effet essentiel que chacun prenne ses responsabilités en la matière !

Chaque année ont également lieu deux **campagnes de dératization** dont la population est avertie via les affichages communaux. Afin de ne pas encourager la prolifération de ces nuisibles rongeurs, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer de la nourriture destinée aux animaux (pigeons, chats, etc.), sous peine d'amende (80 €).

Collectes spéciales

■ Un conteneur est mis à la disposition des habitants de Ganshoren, avenue du Cimetière, 22 pour le dépôt d'**objets encombrants** en quantité limitée et ceci la semaine du 1er lundi du mois et la semaine du 3ème lundi du mois (de 7h30 à 12h00 et de 12h45 à 15h30, le samedi de 9h00 à 12h00). Les briquillons et déchets verts n'y sont pas acceptés. Nous insistons également sur le fait que tout habitant peut contacter l'Agence Bruxelles-Propreté au 0800/981.81 pour se débarrasser gratuitement de 2 m³ d'encombrants tous les six mois.

■ D'avril à novembre, une collecte de **déchets verts** est organisée par l'Agence Bruxelles-Propreté. Les habitants peuvent se débarrasser de leurs déchets de jardin au moyen des **sacs verts** adéquats. Ceux-ci devront être déposés sur le trottoir les dimanches dès 14h00.

JEUNESSE FRANCOPHONE

Service de la Jeunesse de Ganshoren

Av. Charles-Quint, 140
Tél : 02/464.05.55 Fax : 02/464.05.63
Personne de contact : Catherine Janssens
E-mail : cajanssens@ganshoren.irisnet.be

Cet été, il reste quelques places pour :

- le séjour à Maboge (9 à 12 ans) du 18 au 27/8
- le séjour à Montseny en Espagne (13 à 16 ans) du 7 au 18/7
- le Club Canailloux (4 à 6 ans) du 3 au 7/7, du 10 au 14/7 et du 17 au 20/7
- le Club Explorateur (7 à 9 ans) du 10 au 14/7 et du 21 au 25/8
- le Club Découvertes (10 à 12 ans) du 17 au 20/7 et du 24 au 28/7
- le Club Ado (12 à 16 ans) du 7 au 11/8 et du 14 au 18/8

Promo Basket

Pour les jeunes de 12 à 18 ans, un tournoi de basket se tiendra aux Tarins le 4 juillet de 9h00 à 17h30 (inscription aux Tarins le jour même dès 9h00).

Plaines de Vacances

Des Plaines de Vacances et des Stages seront organisés durant les congés scolaires d'été. Les formulaires sont à votre disposition à la maison communale (accueil et 3ème étage), au Hall des Sports, ainsi qu'aux Tarins (pas de réservation par téléphone ; le paiement confirme l'inscription de l'enfant).

Ludothèque "La Toupie"

Les nouveaux jeux sont arrivés (jeux géants, jeux de coopération, puzzles,...) ! Venez les découvrir du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30. L'inscription et le prêt de jeux sont gratuits pour les habitants de Ganshoren.

Renseignements aux Tarins : 02/427.92.98

Le Télévie à Ganshoren

Cette année, le Télévie a rapporté la somme fabuleuse de **11.350 €**. Nous tenons à saluer votre aide et votre générosité lors des différentes manifestations dans le cadre du Télévie 2006. Grâce à vous, la recherche pourra avancer davantage : soyez en vivement remerciés au nom de tous les bénévoles et de tous les malades.



L'Échevin
Martial
Dewaels

ENVIRONNEMENT

Concours "Fleurir ma commune"

Pour participer à l'édition 2006, envoyez votre candidature auprès du service Environnement : av. Charles-Quint, 140 - 02/464.05.44-45.

Un jury composé de représentants de la commune se fera un plaisir d'évaluer vos réalisations. La remise des prix aura lieu à l'occasion du marché annuel.

Sentier Guy Demanet

Tel est le nom du chemin longeant la peupleraie située entre la rue Nestor Martin et l'avenue des Neuf Provinces, inauguré le 23 avril dernier. Un parcours sportif de 300 m. y est balisé. Ce sentier fera partie intégrante de la promenade verte de la Région, en cours de réalisation par l'I.B.G.E (Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement).

Compostage au Sippelberg

Le Conseil communal a approuvé la convention de partenariat relative au compostage collectif, ainsi que le règlement qui régit celui-ci. Deux personnes responsables ont été désignées et une dizaine d'habitants participent régulièrement au dépôt des matières compostables. Vous souhaitez participer ? Contactez le service Environnement au 02/464.05.44-45.

Découverte des arbres

Un itinéraire de découverte des arbres de la commune vient d'être défini : il met l'accent sur l'importance des arbres en ville et encourage leur respect. Le document peut être obtenu auprès du service Environnement : 02/464.05.44-45.

"Dring Dring" 2006

Comme chaque année, la commune participe à la fête du Vélo en collaboration avec Pro-Vélo. Le thème du 17 mai 2006 sera "A vélo à l'école" ; celui du vendredi 19 mai 2006 "A vélo au travail" (02/464.05.44-45).



SOLIDARITE NORD/SUD

Jumelage Ganshoren-Rusatira : bilan et projets

L'assemblée générale du Comité de Jumelage s'est réunie le 23 mars dernier afin de faire le bilan de l'année écoulée (aide au centre de santé, projet agricole, opération 11.11.11,...) et, surtout, lancer quelques projets en 2006, comme la fabrication de bancs d'école ou le 2e concours Guy Demanet pour les agriculteurs, les écoles et le sport féminin.

A Ganshoren et à Bruxelles, le Comité participera à des actions de solidarité belgo-africaines. Début juin, grâce à l'Association Belgique-Rwanda, il accueillera notamment l'assistante sociale et la monitrice de santé du projet d'action sociale de Rusatira.

Journée de découverte des produits du Sud

Le samedi 24 juin, à partir de 14h00, le Comité de Jumelage organisera un mini-salon de dégustation de produits d'alimentation exotiques en provenance d'Afrique de l'Est et de l'Ouest.

Renseignements et réservations : 02/464.05.69.

Soirée belgo-rwandaise : un succès !

Le 18 février dernier, près de 85 personnes se sont retrouvées aux Tarins pour applaudir les scènes de Bossemans et Coppenolle jouées par les Bateleurs, les danses rwandaises du groupe Inganzo, ou encore les rappeurs de la Maison des Jeunes de Ganshoren. Le tout dans une atmosphère joyeuse et solidaire, grâce à la qualité des artistes, au dynamisme des bénévoles et à la sympathie des spectateurs, parmi lesquels le premier secrétaire de l'Ambassade rwandaise, notre Bourgmestre Michèle Carthé, les Échevins Hervé Gillard, Léonard Dolet et naturellement Ginette Debuyck, ainsi que plusieurs conseillers communaux.

Pour rappel, les sommes récoltées à cette occasion seront consacrées au projet d'action sociale et de relogement à Rusatira : 8 familles obtiendront ainsi les matériaux pour se construire collectivement de petites habitations en dur.



L'Échevine
Ginette
Debuyck

Découvrez les propositions pour une mobilité durable à Ganshoren

Une nouvelle étape vient d'être franchie en vue de l'élaboration du Plan Communal de Mobilité (P.C.M.) pour Ganshoren. Le bureau d'études, chargé par la commune de mener à bien ce projet, a en effet déposé la 2^{ème} phase du P.C.M. devant le Collège des Bourgmestre et Échevins. Cette phase porte sur les propositions de différents scénarii de mobilité durable.

Ces diverses propositions seront présentées lors d'une **exposition** qui sera organisée du mercredi 10 mai 2006 au mercredi 31 mai 2006, mais aussi lors d'une **réunion d'information** au cours de laquelle les habitants seront invités à exprimer leurs souhaits et interrogations.

Pour rappel, le P.C.M. a pour but de créer les conditions d'une mobilité durable à Ganshoren. Concrètement, la commune de Ganshoren souhaite, dans les limites de ses compétences, réorganiser de manière cohérente les déplacements des personnes et des marchandises, freiner la circulation de transit qui

s'infilte dans nos quartiers, améliorer l'accessibilité (en ce compris le stationnement), accroître la sécurité en atténuant le risque d'accidents et favoriser une plus grande convivialité.

Les Ganshorenois ont eu largement l'occasion de s'exprimer via le questionnaire joint au Ganshoren Info de juin 2005 ainsi qu'à l'occasion de la réunion publique de septembre 2005 qui présentait la première phase du P.C.M., consacrée à l'état des lieux et au diagnostic de la mobilité à Ganshoren.

Ainsi, du mercredi 10 mai 2006 au mercredi 31 mai 2006, de 8h00 à 12h00, les plans et documents de la 2^{ème} phase du P.C.M. seront exposés dans le couloir d'entrée du bâtiment sis avenue de Villegas, 31.

La réunion publique d'information est prévue le lundi 22 mai 2006 à 20h00 au Hall des sports (rue Vanderveken, 114).

La 3^{ème} phase du P.C.M. sera ensuite entamée sur base des analyses et remarques formulées. Des propositions plus détaillées et des solutions concrètes seront présentées au courant du dernier trimestre 2006.

PARTICIPATION DES HABITANTS

- Exposition et consultation des plans : du 10 au 31 mai 2006 (av. de Villegas, 31)
- Réunion publique d'information : lundi 22 mai 2006 à 20h00 (Hall des sports)

